

**Jérémy Demey**  
Etudiant en 2<sup>ème</sup> année  
Président de la Junior Conseil

### Quelle est la fonction de cette « Junior Conseil » ?

Il s'agit d'une association commune à l'ENTPE et à l'Ecole d'Architecture de Lyon qui se trouve sur le même campus. Le but est de permettre à des étudiants d'offrir des services rémunérés à des entreprises ou bien des administrations, la junior conseil offrant un cadre juridique à la contractualisation entre les deux parties. Une contractualisation qui passe par un contrat de travail avec l'étudiant et une convention avec l'entreprise ou l'administration concernée.

### Quels types d'organisme sollicitent la Junior Conseil ?

Ils sont divers puisque cela peut aller de bureaux d'études privés à des services de l'Etat qui ont une mission particulière à confier.

### Combien d'étudiants utilisent-ils ce dispositif chaque année ?

Environ une soixantaine. Leurs motivations sont diverses, avoir des revenus tout en étant étudiant bien entendu, mais également, de bénéficier d'une expérience professionnelle supplémentaire qui se révélera un réel avantage lorsque l'on devra entrer sur le marché du travail à la fin de ses études.